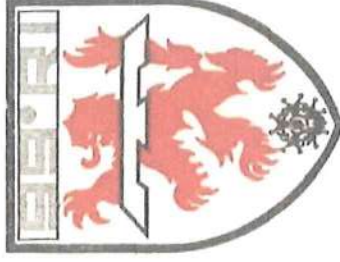


QUOI DE NEUF AU 9-9

ROYAL DEUX PONTS



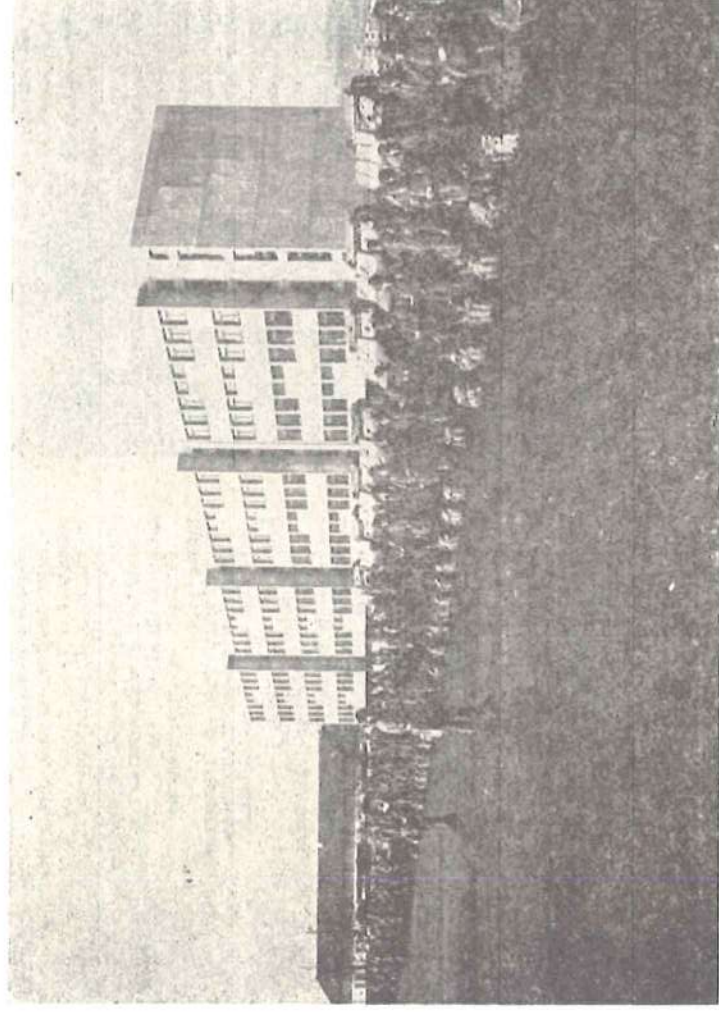
RÉGIMENT DE LYON

BULLETIN D'INFORMATION DU 99^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Imp. PUBLICIA - LYON

FEVRIER 1977

Aujourd'hui les choses ne sont pas ce qu'elles sont, elles sont ce qu'on dit qu'elles sont.



Bresse 77

Le régiment devant être motorisé dans un avenir assez proche, il est nécessaire des maintenant d'entraîner les unités à cette nouvelle forme de combat et aux contraintes qui en résultent. Cependant il importe avant tout que l'infanterie ne perde pas pour autant sa rusticité et son aptitude au combat à pied de jour comme de nuit. L'exercice régimentaire « BRESSE 77 » répondait à ce double impératif.

(N.D.L.R.)

Le 99^e Régiment d'Infanterie avait rendez-vous avec le 4^e Régiment de Génie pour le premier exercice régimentaire de l'année. Se déroulant sur 36 heures l'exercice avait pour but de faire travailler le régiment en ambiance motorisée et inter-armes tout en imposant aux personnels un effort physique prolongé, par conditions météo défavorables.

Le mot du colonel..

La réorganisation de l'armée de terre se poursuit depuis la fin 1975, le 9.9 en a été et en sera bénéficiaire. Il convient de le savoir et plus encore de le faire savoir. L'armée, bien national se transformant, il importe que le pays et ses habitants le sachent. Pour ce faire chacun a son rôle à tenir.

Le but recherché par le Ministre de la Défense est de confier à nos unités une polyvalence qui s'avère indispensable, d'accroître leur disponibilité et leur rapidité d'intervention, bref, de leur assurer une plus grande puissance de feu et une mobilité accrue.

Des économies sur les frais généraux étaient indispensables. Les nouvelles structures permettront de supprimer des effectifs sans pour autant diminuer le nombre des compagnies (escadrons ou batteries) puisqu'on regroupera davantage de celles-ci dans moins de régiments qui seront tous endivisionnés. A la fin de cette période de réorganisation (1982) l'armée de terre comprendra 310.000 hommes répartis en seize divisions d'active : huit blindés, six d'infanterie, une alpine et une parachutiste.

Les transformations qui toucheront le 9.9 en 1977 sont les suivantes :

- Création d'une quatrième compagnie de combat.
- Création d'une compagnie d'éclairage et d'appui qui comprendra une section de commandement, une section de mortiers lourds (120 mm), une section Milan (celle de la 2^e Compagnie), une section d'éclairage (celle de la C.C.S.).
- Le G.J (1^{re} Compagnie) comprendra une section supplémentaire.

En ce qui concerne les matériels :

- mise en place d'un groupe MILAN et de 15 LRAC de 89 mm par compagnie de combat et à la C.C.S. ;
- poursuite de l'équipement des unités en poste radio, troisième génération ;
- motorisation complète sur camionnettes tactiques (Marmon) et camions (Simca).

Il est clair que dans cette réorganisation de l'armée de terre, le 9.9 dès le début a été privilégié. A nous maintenant de ne pas décevoir ceux qui nous font confiance.

Lieutenant-Colonel LEPROUST.

Il mettait en œuvre les 2^e et 3^e compagnies renforcées du CM1 et de la 1^{re} Compagnie auxquelles était opposé un piastron composé de la SER2 et du P.E.G.

L'exercice s'est déroulé correctement conformément aux trois phases prévues initialement : phase motorisée du 12 à 14 h 30 au 12 à 18 heures ; phase d'infiltration ensuite, de nuit jusqu'au 13 au matin, puis franchissement du Rhône à hauteur de la Valbonne en liaison avec la 25^e Compagnie de franchissement du 4^e Régiment de Génie.

L'après-midi du 13 fut consacrée à une présentation des matériels du génie et à une prise d'armes au cours de laquelle la fourragère était remise aux jeunes recrues du contingent 76-12 avec la participation de la musique régionale.

Cet exercice a permis de tirer des enseignements qui intéressent le fonctionnement du P.C., la manœuvre des échelons, la technique de franchissement (bateaux d'assaut pour les personnels, bacs pour les véhicules). Un autre exercice du même type aura lieu dans le courant de l'année mais avec une météo que l'on espère plus favorable.

C/B SAVOYE.

” OPERATION LYON - SUD ”

Vingt militaires à la recherche d'un groupe épiscopal médiéval, avouons-le ce n'est pas courant. Qui plus est, une section, celle de l'Aspirant SIBUE, de la 1^{er} Compagnie du 99^e R.I. à la recherche de vestiges paléochrétiens, voilà qui intrigue. Eh bien, c'est pourtant ce qui est arrivé à une vingtaine d'entre nous pendant la première quinzaine de janvier ! Nous avons fouillé minutieusement quelques centaines de mètres carrés, situés entre la cathédrale St-Jean et le Palais de Justice, à Lyon dans le cinquième arrondissement.



Le Capitaine CHAUMONT présentant le chantier au Général LE BORGNE.

Et voilà pourquoi le 3 janvier au matin après quelques explications données par le chef des travaux quand au but de nos recherches, nous avons empoigné les pelles et les pioches et avons commencé à creuser avec l'espoir secret de découvrir quelques pièces ou poteries rares. Après avoir déterré de nombreux squelettes qui ne présentaient aucune valeur archéologique, nous avons mis à jour quelques pans de murs datant du V^e siècle après Jésus-Christ.

Ce fut la récompense d'un travail de terrassement parois pénible, mais indispensable pour parvenir à ce résultat. Une autre

récompense très appréciée fut la pause entre midi et 14 heures dans un bistrot avoisinant le chantier, ce qui permit par ailleurs d'établir des relations amicales entre le contingent et les habitants du quartier.

La fin des fouilles fut marquée par le passage des journalistes du Progrès et de la télévision régionale sur le chantier, ce qui donna à l'opération un relief particulier. Ainsi se termina cette manœuvre originale mais unanimement appréciée.

C/C DALLE,
C/C THOMAS.

Activités extérieures

Du 3 au 14 janvier une section motorisée de la 1^{re} Compagnie, celle de l'Adjudant CHARLATTE a servi de troupe de manœuvre à l'école d'application de l'infanterie. Le travail fatiguant et ingrat, car la section était commandée à tour de rôle par des Officiers élèves, a été accompli avec beaucoup de conscience et de bonne humeur. Le Général IMBET qui commande l'école a d'ailleurs tenu à exprimer sa satisfaction pour la qualité des prestations fournies dans une lettre de félicitations adressée au Chef de Corps.

AIN : 01
FORAS Christian, Trévoux.
ALLIER : 03
NATUREL Gilles, Bourbon.
HAUTES-ALPES : 05
CORBANI Lucien, Briançon.
ALPES-MARTIMES : 06
CASSAR Claude, Nice.
ARDECHE : 07
ARNAUD Gérard, Annonay.
AUDE : 11
CAUT René, Narbonne.
MOLINERA François, Lezignan.
BOUCHES-DU-RHONE : 13
AGUILA Gérard, Marseille.
BITAN J.-Luc, Port-de-Bouc.
BLANDIN Christian, Marseille.
DUBOIS Alain, Port St-Louis.
FLORES Gilbert, Peypin.
FONTAINE Daniel, Graveson.
GATTO Dominique, Tarascon.
KENT Michael, Tarascon.

Arrivées au corps

SAVOIE : 73
DUPRAY Patrick, Albens.
HAUTE-SAVOIE : 74
FLORES Joseph, Annemasse.
DEUX-SEVRES : 79
BILLON Joël, Parthenay.
BONNAUX Didier, Frahécq.
GUIGNON Jean-Paul, Chandeniers.
VAE : 83
CLAIS Hervé, La Londe.
MURATI Georges, Fréjus.
VIENNE : 86
BORG Jean-Louis, Châtellerault.
BORGIR Alain, Mirebeau
LAVALETTE André, St-Pierre de Maille.
HAUTE-VIENNE : 87
BOURGIEUX Philippe, Limoges.
LAUNONERIE Jacques, Salitac/Vienne.
MAZUEL Bernard, Limoges.
PREVERAUD Guy, Mezières.
RAULET Jean-Paul, Limoges.
TAMM Jean-Claude, Limoges.
TANTY Michel, Limoges.
HAUTS-DE-SEINE : 92
WESCHAMBERE Dominique, Meudon.
SEINE-ST-DENIS : 93
ESTEVEES Jean-Michel, Tremblay.

LOPEZ Gérard, Istres.
PAGNI Christian, Marseille.
PEDUZZO J.-Pierre, Bane.
ROSSI Roger, Marseille.
SCALFATI Georges, Aubagne.
VOTANO Joseph, Tarascon.
CHARENTE : 16
GAUTHIER James, St-Claud.
GRANET Serge, La Rochefoucault.
LADRAT Didier, La Rochefoucault.
CHARENTE-MARITIME : 17
BOULLIERNE Michel, La Rochelle.
FABIEN Jean-Jacques, Montendre.
VINET Dominique, La Rochelle.

COSE : 20
MELLET Thierry, Bastia.
CREUSE : 23
RICOURET Marc, Jarnages.
PERMIGIER Christian, Bourgneuf.
PERRIT Pierre, Le Golf Bourg.
DORDOGNE : 24
BESSOUT Jacky, Montpon.
BOSSOWIT Bernard, Lanquaille.
HARMATT Jean-Claude, Vertillac.

GARD : 30
BENOIT Gérard, Anduze.
MICOU Patrick, Anduze.
MIZIER Alain, Connaux.

GIRONDE : 33
CHAMBAUX Jacques, Bordeaux.
DUPRAT François, Lesparé.
ETIE Bruno, Talence.
YOUNET Daniel, Coutras.
MARZAC Jean, Cenon.
RICHEBON Didier, Bourg/Gironde.
SALAS Joël, Lussac.

SUOSTRADE Jacques, Bordeaux.
HERAULT : 34
BENEZECH Alain, Gigean.
MONAGIL Yves, Béziers.
PAPPALARDO René, Montpellier.
VERNET Claude, Gignac.

ILLE-ET-VILAINE : 35
FERRON Jacques, Rennes.
ISERE : 38
EFFANTIN Jacques, Beurepaire.
MONNET Pierre, Vitiou/Bouré.
FEVEY Robert, St-Marcelin.

LANDES : 40
CAZALIS Bruno, Dax.
GUILLIES Jean-Marc, Montfort.
LASA Jean, Tarnos.

LOIRE : 42
COLLAS Roland, Roanne.

DECHANDON Dominique, St-Etienne.
DESAPHI Marcel, Roanne.
DURAND Jacques, Renaison.
EXTRAT Didier, Feurs.
LABOURE Yves, Renaison.
LAVET Michel, Renaison.
MEYRIEUX Gilles, St-Galmier.
RAVERDY Daniel, Roanne.
RUOCO Bruno, St-Etienne.
VIAL Lambert, Balbigny.

HAUTE-LOIRE : 43
BOUQUET Thierry, Brives Charensac.
DALMAZON Alain, Mazet.
OLLIER Gérard, Le Monastier.
TARABON Bernard, Retournac.

LOIRE-ATLANTIQUE : 44
DURAIL Thierry, Nantes.

RAYMOND Michel, Bourguey.

PUY-DE-DOME : 63
SOUCHAL Jean-Claude, Laqueuille.

PYRENEES-ATLANTIQUES : 64
DOMELIDES Serges, Orthez.

DULAU Dominique, Orthez.

MINVIELLE Jea-Claude, Mourenx.

RHONE : 69
BLANCHY Guy, Lyon.

CHAMPON André, Lyon.

CHEPIN Henri, Thizy.

DESFLACHES Jean-Paul, Le Bois d'Oingt.

DESIGNAUX Jean-Marc, Lamuré.

DOUX Hervé, Villefranche.

GUERRA Dominique, Lyon.

GUIGNIER Patrick, Beaujeu.

GUTTI Christophe, Bois d'Oingt.

HIPPOLYTE Eddie, Lyon.

PARISI René, Villefranche.

PEGON Dominique, Thaly.

PERRIER Jean-Paul, Amplepuis.

PEZENNEAU Alain, Denice.

RENAUD Jean-Marc, Belleville.

SIMON Christian, Lyon.

Dans notre précédent numéro, nous avons publié la première partie des impressions de voyage du caporal VAYSSIERE, qui faisait partie de la délégation représentant notre régiment aux fêtes commémoratives du bicentenaire des U.S.A. Ce mois-ci nous publions la deuxième et dernière partie, où l'on retrouve nos amis en Amérique.

Puis, par un matin de ce bel été indien, les cris des mouettes déchirèrent le silence, la brume s'évanouit, dévoilant au loin un relief brisé : "...TERRE... TERRE..." les côtes américaines se profilaient à l'horizon et étreignaient nos sens. L'Amérique, enfin l'Amérique, les canons tonnerent, les drappeaux claquèrent au vent ; sur le pont avant, la garde d'honneur entourait le joueur de biniou qui, pour l'occasion accentuait ses notes bretonnes.

Notre navire est amarré sur le premier port de guerre de la côte est des U.S.A. — Norfolk — dans la baie de Chesapeake. Une forêt de mâts s'étend devant nos yeux émerveillés... et déjà, la première cérémonie... nos costumes intriguent ; drapeaux et étendards, fanfares et musiques sont là pour rappeler qu'il y a deux siècles nos ancêtres débarquaient pour aider le peuple américain à se délivrer du joug colonial.

En tenue de sortie militaire, nous nous aventurons vers l'entrée de la base navale ; les voitures nous émerveillent par leur beauté et leurs dimensions. L'une d'elles s'arrête ; nous demandons le « down town » et nous voilà partis. Pendant neuf jours d'escale à Yorktown et à Baltimore, ce ne fut que gentillesse et hospitalité de la part de ce peuple. Bien sûr notre uniforme favorisa les contacts ; chacun des Américains connaissait la France et prenait plaisir à discuter avec nous. Cet accueil si chaleureux ne se limita pas aux quatre représentants du 99 mais aux quelques 3.000 soldats

français invités.

Ce fut à Yorktown surtout que nous devions représenter notre régiment, issu du Royal Deux Ponts qui deux siècles auparavant s'était battu en ce lieu. Ainsi nos costumes d'époque allaient retrouver leur gloire et leur splendeur passées en ces lieux historiques. Le lendemain, nous étions invités par le Maire de Yorktown pour un repas champêtre dans un décor vraiment paradisiaque : une villa somptueuse, du gazon à profusion et devant nous, à perte de vue, l'océan sur lequel danse l'écume narguant le voile noir de la nuit qui descend ; guitares et banjos accompagnent le crépitement du feu de bois qui nous réchauffe. Cette famille qui nous reçoit descend des colons qui ont déclaré l'indépendance de la jeune Amérique dans la ville historique de Williamsburg, entièrement reconstituée par les soins de M. ROCKEFELLER. Baltimore fut notre troisième escale, il n'y eut pas de cérémonies, mais des réceptions et des bals furent offerts. Puis, ce fut Washington, capitale fédérale et administrative des U.S.A., dernière étape de notre périple, et enfin le voyage retour.

Ce voyage restera pour nous un souvenir inoubliable qui nous a permis de constater combien nous étions estimés en tant que Français et combien est nécessaire la rencontre directe et vivante entre individus et, au-delà de nous, entre peuples.

Caporal VAYSSIERE.

Conseils pratiques l'A.N.P.E.

Afin de tenir compte, des souhaits exprimés par la commission d'information, nous publierons tous les mois une enquête sur un problème social, juridique ou administratif touchant de près la condition socio-professionnelle des appelés. Ce mois-ci nous avons rendu visite à M. LEME, responsable à l'A.N.P.E. des problèmes d'emplois des jeunes et membre de la commission Armée - Jeunesse. (N.D.L.R.)

QU'EST-CE QUE L'A.N.P.E. ?

L'Agence Nationale pour l'Emploi est un organisme public dont la vocation fondamentale est d'assurer la meilleure coordination entre le flux des offres d'emplois et celui des demandes d'emplois. A ce titre, on peut dire qu'elle gère le marché du travail et ce rôle est aujourd'hui de première importance, compte tenu de la conjoncture économique, que nous connaissons. C'est pourquoi, il est plus qu'utile de donner aux appelés la plus large information sur les services que leur propose l'A.N.P.E., afin de faciliter leur réinsertion dans la vie civile et professionnelle.

QUE PUIS-JE ATTENDRE DE L'A.N.P.E. ?

Les services que les demandeurs d'emploi peuvent attendre de l'A.N.P.E. sont de quatre ordres :

- Information et conseil professionnel : L'agence fournit des informations sur les métiers, les formations et les emplois.
- Placement : L'agence prospecte dans les entreprises, les établissements publics, les administrations, etc..., les emplois disponibles et elle les propose aux personnes qui s'adressent à elle.

- Inscription aux stages rémunérés de la formation professionnelle des adultes.

■ Garantie des droits sociaux :

L'agence contribue à la constitution des dossiers d'aide publique au profit de certains demandeurs d'emploi. Elle met en œuvre les procédures d'admission à l'assurance chômage et aux diverses allocations attribuées par les A.S.S.E.D.I.C. Elle garantit aux travailleurs privés d'emploi le maintien de leurs droits à la sécurité sociale et aux allocations familiales.

QUE DOIS-JE FAIRE POUR M'INSCRIRE A L'A.N.P.E. ?

Il suffit pour s'inscrire à l'A.N.P.E. comme demandeur d'emploi de se présenter à l'agence locale dont on dépend muni d'une pièce d'identité et du numéro de sécurité sociale, éventuellement des derniers bulletins de salaire et d'une lettre de licenciement.

DE QUELLES ALLOCATIONS VAIS-JE BENEFICIER ?

1° Les allocations d'aide publique. Pour cela il faut :

- s'inscrire dans un délai d'un mois après la libération ;

Communiqués

FAMILLES :

9 février : séance théâtrale pour les enfants dans la salle de réunion du mess des sous-officiers à 15 heures.

3 mars : visite des musées des hospices civils de Lyon sous la direction de Mlle ROUBERT conservatrice du Musée de l'Hôtel-Dieu.

COMMISSIONS :

21 février : réunion de la commission d'ordinaire.

EXAMENS :

Résultats C.M.E. : 1. LABOILLE, 76/12 11^e Compagnie ; 2. OUERTANI, 76/12 11^e Cie.

Candidats libres : 1. BORNAREL, 76/10 3^e Compagnie ; 2. ADAM, 76/10 3^e Compagnie.

Résultats CM I : 1. Caporal THEVENET, 76/10 11^e Compagnie ; 2. Soldat MAILLE, 76/10 2^e Compagnie.

Sports

Résultats cross du Progrès :

34. GIRAULT ; 35. CLAIR.

Le 99^e R.I. classé quatrième par équipe, sur seize équipes engagées.

— être physiquement apte au travail ;

— justifier de l'exercice d'une profession salariée (plus de 150 jours ou plus de 1.000 heures au cours des douze derniers mois) ;

— ne pas avoir été licencié pour faute grave ou n'avoir pas quitté son emploi sans motif légitime.

2° Les allocations du régime d'assurance-chômage (A.S.S.E.D.I.C. et I.N.E.D.I.C.). Dans ce cas il faut :

— avoir une activité salariée (plus de 91 jours au cours des douze derniers mois) ;

— être inscrit à l'A.N.P.E. ;

— avoir été licencié ou avoir quitté son emploi pour un motif légitime.

Le retour des appelés, dans la vie civile doit s'effectuer avec le souci de ne pas perdre de temps, et de ne pas commettre d'erreurs préjudiciables à un avenir professionnel. Pour cela il n'est jamais trop tôt pour se renseigner et s'informer. Pensez-y, le B.P.S.R. dans le cadre du régime, et l'A.N.P.E. dans le cadre civil, sont là pour vous aider ; n'hésitez pas à les consulter.

Un peu d'histoire

LE RÉGIMENT A 220 ANS

Le 19 Février 1757, de l'Imprimerie Royale à Versailles paraissait une ordonnance du Roi, portant création d'un Régiment d'Infanterie, sous le titre de Royal-Deux-Ponts. Ce régiment fut offert à Louis XV par le Prince de DEUX-PONTS. Il comprenait à l'origine 2.034 hommes, formés en six compagnies de 113 hommes, officiers non compris. L'Etat-Major était composé de deux Lieutenants-Colonels, de deux Commandants, d'un Major et de trois aides-Major. Le premier chef de corps fut le Baron De Glozen (1757-1765), il y a de cela 220 ANS... Depuis, le Royal Deux-Ponts est devenu en 1791 le 99^e de ligne, et il continue à SATHONAY, une longue carrière commencée en Allemagne.

Du nouveau au self-service !...

Le Capitaine DANGOUMEAU, officier d'ordonnaire, nous informe de ce que, à titre expérimental pour l'ensemble de la 1^{re} Région Militaire, le régiment va bientôt inaugurer un nouveau système de distribution de boissons.

Pour obtenir la boisson de son choix (sodas, coca-cola, limonade, bière, etc...) il suffira d'appuyer son verre sous le bec verseur des fontaines, placées à cet effet en bout de chaîne. Les travaux d'installations de cet ensemble devraient commencer le 15 février.

Arrivées au corps

OFFICIERS :

Capitaine VALENTIN.
Sous-Lieutenant SAVAGE.
Aspirant LAUBES.
Aspirant FASST.
Aspirant REYNAUD.
Aspirant RADMEBAULT.

Bienvenu à la P.M.T.

Le régiment est, pour la deuxième année, le corps support de la préparation militaire terre (P.M.T.) qui offre à tous les jeunes gens volontaires la possibilité de préparer leur service national qu'ils accompliront dans des conditions plus avantageuses : choix du corps, emploi conforme à leurs aptitudes, octroi de quatre jours de permission supplémentaires. Son déroulement : une période échelonnée, samedi et dimanche de décembre à Pâques. Une période bloquée de huit jours à Chambaran.

Conditions requises : être âgé de dix-sept ans et être reconnu apte lors du passage au centre de sélection.

C'est ainsi que certains samedis après-midi, ceux de la compagnie de semaine, voient arriver au quartier de jeunes civils qui viennent se familiariser avec l'univers militaire.

Bienvenue donc, à ces jeunes gens à l'intérieur de notre quartier.

Concours de décoration

Un concours de décoration intérieur des nouveaux bâtiments aura lieu fin avril entre les trois compagnies de combat et la C.C.S. Un prix de 500 Francs sera attribué par le Chef de corps à la meilleure unité.

Un jury composé de personnalités civiles et militaires établira le classement en visitant dans chaque compagnie :

- 1 hall d'entrée,
- 1 bureau,
- 1 chambre de sous-officier,
- 2 chambres doubles d'hommes du rang.

Les locaux seront tirés au sort au dernier moment.

TABLEAU D'ACTIVITÉS

Cies	Février	Mars	Avril	
	7 14 21	7 14 21 28	4 11 18 25	
1°	Mailly		Ski Modane	06-08
2°				SANG
3°	Ski Beuil			
	EAAA 1st	Inst et Ollioult	E.A.I.	
11°				
G.C.S.				Collecte de
				S.E.R. 2
				89 SER. 1
				Inst L.RAG

Quoi de neuf...

- 2 janvier : décès d'E. AMAURY, P.D.G. du Parisien Libéré.
- 13 janvier : inauguration à Issoire d'une presse géante construite en collaboration avec l'URSS.
- 17 janvier : réunion de presse du Président de la République. Ouverture du procès de Patrick HENRI à Troyes.
- 18 janvier : candidature de Jacques CHIRAC à la mairie de Paris. Emeutes en Egypte.
- 20 janvier : CARTER devient officiellement 39^e président des U.S.A.
- 25 janvier : visite officielle du Président de la République en Arabie Saoudite.
- 31 janvier : libération de M. et Mme CLAUSTRE.

dans le monde...

Vie des réserves

Le Lieutenant-Colonel CHAZIT nous quitte...

Depuis le 6 janvier le Lieutenant-Colonel de réserve CHAZIT est affecté à l'état-major de la 14^e D.I. S'il est peu connu de beaucoup d'entre vous, cet officier tenait néanmoins une très grande place au régiment. C'est lui, en effet, qui en 1970 comme chef de bataillon a participé à la mise sur pied des trois compagnies de réserve, en 1972 a commandé à Hauteville une convocation verticale de l'ensemble de ces unités et jusqu'à ces derniers temps a suivi et animé l'instruction des réserves, prenant sur son temps pour être toujours présent. Nommé Lieutenant-Colonel le 1^{er} octobre 1973, cet officier qui a été également Président de l'Association des Officiers de Réserve de Lyon, se voit maintenant confier les fonctions importantes de sous-chef d'état-major, dans lesquelles sa longue carrière dans les réserves et son expérience lui permettront de rendre d'éminents services. C'est avec beaucoup de regrets que tous ceux qui ont pu travailler avec lui voient partir un des piliers du régiment intégré et surtout un excellent camarade.

PROMOTION :

Au grade de Chef de Bataillon de Réserve, à compter du 1^{er} octobre :
— le Capitaine ARLIN, 4^e Compagnie ;
— le Capitaine ZEKIAN, 5^e Compagnie.
Au grade de sous-lieutenant :
— l'Adjudant CHAZIT, 6^e Compagnie.

LARZAC

Le régiment séjournera au camp du Larzac du 28 février au 10 mars. Le camp situé dans l'Aveyron à 19 km de Millau et 40 km de Lodeve se trouve à une altitude moyenne de 700 m. Il comprend, un camp bâtis des champs de tir et quelques fermes. Les compagnies de jeunes, 11^e et 2^e ainsi que la C.C.S. seront logées au camp, la 1^{re} et la 3^e dans des fermes, ce qui leur donnera une certaine autonomie et permettra l'entraînement à la vie en poste isolé.

Les activités principales seront, le combat, le tir à toutes les armes et pour la première fois au L.R.A.C. de 89 mm et une course d'orientation.

Le déplacement se fera par la route en passant par l'autoroute jusqu'à Montpellier puis Lodeve. Un détachement précurseur partira le dimanche 27 suivi le 28 au matin par le gros du régiment. L'arrivée se faisant le 28 au soir. Le retour s'effectuera dans la journée du jeudi 10 mars.